



AFCO

ECOLE REGIONALE DES METIERS DE LA COIFFURE

PROGRAMME CAP COIFFURE

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

APTITUDES REQUISES

- ☞ Avoir fait une troisième
- ☞ Pour les contrat d'apprentissage : avoir 15 ans révolus
- ☞ Les qualités indispensables à l'exercice du métier de coiffeur sont :
 - Une habileté manuelle,
 - Une aptitude physique qui autorise une station debout prolongée (problème circulatoire ou de colonne vertébrale). Certaines contre-indications allergiques peuvent aussi se manifester,
 - Un goût prononcé pour le contact avec la clientèle,
 - Une présentation irréprochable tant corporelle que vestimentaire,
 - Un sens artistique : le goût et l'imagination sont appréciés dans cette profession.

MATIÈRES GENERALES

Français

Entrer dans l'échange oral : Ecouter, réagir, s'exprimer

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire

Devenir un lecteur compétent et critique.

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire, géographie

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures

Repérer une situation étudiée dans le temps et dans l'espace

Relever, classer et hiérarchiser des informations contenues dans un document selon des critères donnés

Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Mathématiques/Physique chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir exécuter une méthode de résolution ou un protocole

opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter

Critiquer un résultat, argumenter

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat à l'oral ou à l'écrit.

Éducation physique et sportive

Réaliser une performance motrice maximale.

Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.

Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.

Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.

Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Langue vivante

S'exprimer oralement en continu

Interagir en langue étrangère

Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Techniques professionnelles

Elaborer un diagnostic
Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soin capillaire
Réaliser des techniques de base de coiffure :
Coupe homme et femme
Coloration
Mise en forme durables et temporaires

Savoirs associés

Technologie des matériels et des produits

Biologie appliquée : la peau le cuir chevelu et les cheveux

L'hygiène en milieu professionnel

La santé et sécurité au travail :
Les risques professionnels

La découverte de l'environnement professionnel

P.S.E

(prévention, santé et environnement)

Santé

Les aliments, l'hygiène, l'éducation sexuelle, la protection sanitaire et sociale. Les secours en milieu professionnel.

Environnement

La famille, la qualité de vie, la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets.

Consommation

L'information et la protection des consommateurs. La consommation des ménages.

Entreprise et vie professionnelle

Le marché du travail, la vie professionnelle, les droits du salarié, la prévention des accidents du travail. L'entreprise. Le poste de travail.

Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez vous.

Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.

Contribuer à l'activité de l'entreprise :

S'informer sur les conditions d'exercice de la profession.

S'intégrer dans une équipe.

Contribuer à la veille documentaire.

Valoriser les produits et matériels dans les différents espaces.

Participer à la gestion des stocks.

Règlement d'examen
Certificat d'aptitude professionnelle
Métiers de la coiffure

| Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle | | | Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels | |
|---|--------|-------------------|---|---------------------|
| Épreuves | Unités | Coeff. | Mode | Durée |
| EP1 – Techniques de coiffure | UP1 | 14 ⁽¹⁾ | Ponctuel pratique et écrit | 6h45 ⁽²⁾ |
| EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise | UP2 | 3 | Ponctuel oral | 0h20 maximum |
| EG1 – Français et histoire- géographie – enseignement moral et civique * | UG1 | 3 | Ponctuel écrit et oral | 2h15 |
| EG2 – Mathématiques – Physique- chimie * | UG2 | 2 | Ponctuel écrit | 2h |
| EG3 – Éducation physique et sportive * | UG3 | 1 | Ponctuel | |
| EG4 – Langues vivantes * | UG4 | 1 | Ponctuel oral | 0h20 |
| Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ^{(4)*} | UF | 1 | Ponctuel écrit et pratique | 1h30 |

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

() Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 03 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.*

LES STAGES / L'ALTERNANCE

La formation en milieu professionnel permet de découvrir les réalités du monde professionnel (activités et contraintes de l'entreprise, structure et organisation des entreprises, rythmes, ...), d'acquérir et de mettre en oeuvre en situation réelle les compétences caractéristiques des emplois occupés par les titulaires du diplôme, de s'insérer dans une équipe professionnelle.

APRÈS LES ETUDES

Dans les différents secteurs d'activité, le rôle du titulaire du **CAP Coiffure** est de mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits, ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Après deux ans d'activité professionnelle, l'élève pourra suivre son cursus scolaire en préparant le **Brevet Professionnel** dispensé dans notre établissement. Ou soit en **Bac Pro Métiers de la Coiffure**, en cours de projet dans notre établissement. Il peut également s'installer en tant que **Coiffeur à Domicile**.

✚ Le titulaire du **Brevet Professionnel Coiffure** ou **Bac Pro Métiers de la Coiffure** allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Son titulaire peut ouvrir son propre salon de coiffure.

Il maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées.

Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel.

Il peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, ou dans les entreprises de productions et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le diplôme du CAP se prépare en **deux ans** ou en **un an** pour les reconversions professionnelles.

Les cours se déroulent les **mercredis** et le **jeudis** pour les CAP en deux ans et les **mardis, mercredis et jeudis** pour les CAP en un an.

Le stage / l'alternance a lieu en entreprise les **mardis, vendredis et samedis**.

Nous vous accompagnons dans la recherche d'une entreprise proche de votre logement.

Logement :

L'établissement ne dispose pas d'internat étant donné sa situation géographique ; 5 mn de la gare à pied.

Pour les apprentis : Possibilité de faire une demande de logement au Foyer des Oiseaux situé au 48 rue des Cras à Besançon – 03.81.40.32.00

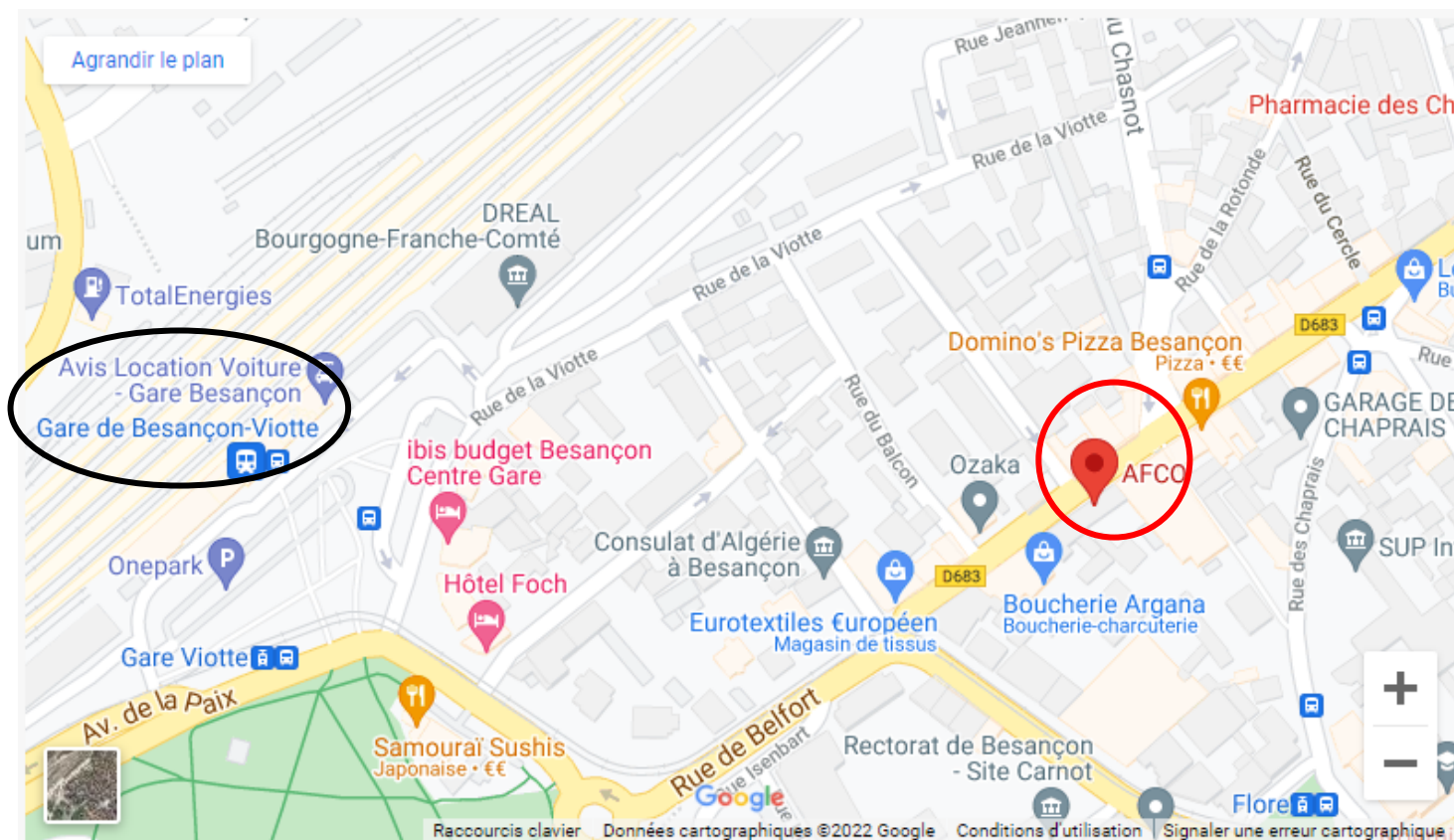
Restauration : Repas-libre ;

Les élèves ont à leur disposition le midi une salle munie de réfrigérateurs pour y déposer leur repas. Ainsi que des micro-ondes pour y réchauffer leur nourriture.

Transports scolaires : Modalités d'inscriptions aux transports scolaires sur le site internet : www.bourgognefranche-comte.fr

Gare Besançon - Viotte à 5 minutes à pied de l'école

Localisation :



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

16, rue de Belfort – 25000 BESANCON – Tél. 03 81 88 63 87 – Fax 03 81 50 43 97

Site Internet : www.ecole-coiffure-besancon.fr – elodie-afco@orange.fr – sandra-afco@orange.fr

N° Siret 418 279 048 000 31 – Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 43250136925 auprès du Préfet de la région Bourgogne – Franche-Comté – Code APE : 8559 A

Qualiopi
processus certifié